

Contre la réforme des Retraites :

Le 16 février, on prend la Bastille !

Mardi 14 février 2023

Les manifestations du mardi 7 février et du samedi 11 février ont réuni des foules immenses à travers tout le pays. Preuve que la mobilisation contre la réforme des retraites ne faiblit pas.

Mais le gouvernement reste arc-bouté sur sa réforme et sourd à tous les arguments, qu'ils soient avancés à l'Assemblée nationale ou par la voix de millions de manifestants.

N'ayons pas d'illusion : le gouvernement campe sur sa position, c'est bien la mobilisation nombreuse des salariés qui pourra le déstabiliser.

93% des actifs sont opposés à cette réforme. Au Technocentre aussi, nous sommes nombreux à nous être mobilisés au moins une fois pour manifester ou faire grève. Cela ne s'était pas vu de longue date.





Les syndicats SUD, CGT et SM-TE appellent les salariés Renault, prestataires ou intérimaires du Technocentre et d'Aubevoye à faire grève et à manifester jeudi 16 février pour dire non à l'allongement des durées de cotisation et au recul des âges de départ en retraite.

Rassemblement au Technocentre

Jeudi 16 février à 12h30

Devant la cafétéria PAUL dans le hall de la Ruche

Participons massivement aux manifestations régionales

A Paris : départ à 14h place de la Bastille

Départ en car à 13h à la gare routière du TCR (en face du 7B Ruche).

Aller Technocentre/Paris et retour en fin de journée au TCR.

Libre participation aux frais.

Flashez ce QR code pour réserver votre place →



Après la prime de performance établissement, la prime d'intéressement aux résultats financiers va être annoncée cette semaine. Ces primes échappent aux cotisations sociales. C'est un manque à gagner pour le financement du système de retraite par répartition.

Et à partir du 7 mars, **On passe à la vitesse supérieure**

Face au blocage du gouvernement, l'intersyndicale nationale a appelé à faire du mardi 7 mars une journée « France à l'arrêt ». Il s'agit d'une journée de grève générale qui doit permettre une mobilisation de larges secteurs, de professions différentes, avec le soutien de l'ensemble de la population.

Déjà des intersyndicales comme à la RATP ou des syndicats comme à la SNCF appellent à construire une grève reconductible à partir du 7 mars. Car on le sait, ce n'est pas une seule journée de grève qui fera reculer le gouvernement. L'exemple de 1995, avec l'abandon de la réforme des retraites du 1^{er} ministre de l'époque, Alain Juppé, au bout 3 semaines de grève générale, le montre.

A Renault, nous devons en être. Quelques heures ou jours de grève ne représentent pas grand-chose face à l'obligation de devoir prendre sa retraite plus tard avec des pensions diminuées.

Nous pouvons gagner !

Mercredi 8 mars, jour de lutte internationale pour les droits des femmes, sera aussi une journée de grève féministe.

Elle a toutes les chances d'être particulièrement forte cette année. Nous participerons aux initiatives préparées depuis des mois sur l'ensemble des revendications féministes, en dénonçant particulièrement l'injustice et les inégalités spécifiques que subissent les femmes avec ce projet de réforme des retraites.



Une baisse des pensions

Sous couvert de contreparties comme le relèvement du montant minimum des pensions, la réforme 2023, si elle était appliquée, serait plus vite défavorable aux salariés et accélérerait la baisse des pensions.

Le Conseil d'Orientation des retraites estime que le pouvoir d'achat des retraités pourrait à terme baisser de 20% par rapport à celui des actifs.

La garantie d'un minimum de pension à 1 200 € n'est qu'un leurre, car elle ne serait effective que pour les carrières complètes et ne concernerait qu'une faible partie des retraités les plus pauvres.

Le ministre du travail, Olivier Dussopt, a dû admettre que le coup de pouce ne sera que de 25€ pour beaucoup de petites pensions...

Un report de l'âge légal qui réduit l'effet des trimestres pour maternité

En moyenne, les femmes partent à la retraite plus tard que les hommes. Elles sont plus nombreuses à devoir attendre 67 ans, l'âge de la retraite automatique à taux plein.

La réforme conduira à un relèvement de l'âge moyen de départ de 6 mois pour la génération née en 1966. Mais ce sera 7 mois de plus pour les femmes contre 5 mois pour les hommes. Pour ceux qui sont nés en 1972, ce sera 9 mois pour les femmes contre 5 mois pour les hommes. Et pour la génération 1980, l'allongement est deux fois plus important pour les femmes (8 mois contre 4 mois). C'est ce qu'a reconnu le ministre Franck Riester...



Quelles actions et mobilisation au Technocentre, comment gagner... ? Discutons-en !